

temps au Canada peuvent effrayer pour l'avenir, on ne doit pas se dissimuler aujourd'hui que cette colonie bien administrée coûtera beaucoup moins et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les états des dépenses annuelles qu'on y faisait il y a vingt ans¹ et même pendant la dernière guerre. Toutes les places de commerce et les lieux de fabrique du royaume sont surchargés de lettres de change du Canada; leur objet et les malheurs du temps en on fait suspendre le paiement. Les armateurs qui ont reçu ce papier, pour le fret de leurs navires, les fabricants, en paiement de leurs marchandises, les négociants, en retour des effets qu'ils ont envoyés sur l'invitation du ministre, et les disposeurs, qui ont escompté les lettres de change, souffrent depuis longtemps... Nous vous prévenons que nous avons l'honneur d'envoyer cette réponse à M. le comte de Choiseul."

V

"On voit, par ces réponses," observe M. Emile Garnault, "que peu de représentations commerciales furent disposées à soutenir les réclamations de la Chambre de Commerce de la Rochelle, ville qui centralisait alors presque tout le commerce du Canada. On se préoccupait peu du sort de nos colonies en général, et l'on était porté à voir particulièrement le tort que pouvait faire à telle ou telle ville de France la cession de telle ou telle colonie." C'est-à-dire que, s'il existait quelque part ce que nous appelons l'esprit public, la forme du gouvernement l'étouffait. Alors. chacun pour soi.

La résistance que la Rochelle opposa au projet de cession fut précisément inspirée par l'intérêt local: se voyant en danger de perdre plus qu'aucune autre ville elle déploya une ardeur proportionnée au péril.

Celui qui tenait la plume au nom de la Rochelle et qui était, on peut le dire, l'âme de la chambre de commerce de cette ville, se nommait Jean-Baptiste Gastumeau, un lettré, membre titulaire de l'académie de la Rochelle depuis 1732 et son secrétaire perpétuel. Louis-Etienne Arcère, historien de la ville, dit en parlant de Gastumeau: "Je querellerais presque le commerce d'avoir ravi en partie aux muses un homme qui n'était fait que pour elles, mais en se dévouant au commerce il a travaillé avec tant, d'utilité pour sa patrie et pour le bien général que c'eût été un malheur qu'il n'eût été qu'un homme de lettres."

En novembre 1761, ce zélé défenseur du commerce et de la navigation s'adressait au duc de Choiseul, ministre de la guerre et de la marine, exposant que la suspension des rapports qui venait de se produire entre Versailles et Londres remettait la France au même point où elle s'était trouvée avant les propositions du printemps dernier, ce qui sem-

¹ Sous MM. de Beauharnois et Hocquart.

² Celle qui s'était terminée en 1748.